REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole;

Vu l'arrêté du 30 septembre 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

Arrête

Article 1

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole est fixée ainsi qu'il suit :

A. Représentants de l'administration

Représentants titulaires

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines (SRH), président ;
- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Cédric MONTESINOS, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Isabel DE FRANCQUEVILLE, sous-directrice des établissements, des dotations et de compétences (DGER) ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau des dotations et des compétences (DGER) ;
- Mme Laure BATALLA, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

Représentants suppléants

- Madame Rekha BERNARD, adjointe à la cheffe du bureau des dotations et des compétences (DGER) ;
- Madame Claire GUESDON, chargée de mission au bureau des dotations et des compétences (DGER) ;
- Monsieur Etienne DELMOTTE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Julie BOURRIOT, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH)

- Madame Aurélie TIGER, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH)
- Monsieur Pierre-Henri PAULET, chargé de mission du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (SRH) ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

B. Représentants des organisations syndicales

Représentants titulaires

Monsieur Emile BASIN	PCEA classe exceptionnelle	FSU – CGT
Madame Murielle MARIE-MAGDELEINE	PCEA hors classe	FSU – CGT
Monsieur Thierry RAYNAL	PCEA hors classe	FSU – CGT
Madame Béatrice LAUGRAUD	PCEA hors classe	UNSA
Monsieur Bachir CHAÏB EDDOUR	PCEA classe normale	FSU – CGT
Madame Flore DERON	PCEA classe normale	FSU – CGT
Monsieur Benoit ARCOURT	PCEA classe normale	FSU – CGT

Représentants suppléants

Monsieur Hubert RAYMONDAUD	PCEA classe exceptionnelle	FSU – CGT
Madame Geneviève LAURENSON	PCEA hors classe	FSU – CGT
Monsieur Sylvain GUENARD	PCEA hors classe	FSU – CGT
Madame Claire LATIL	PCEA hors classe	UNSA
Madame Aude CANAL	PCEA classe normale	FSU – CGT
Madame Magali RIGAUX	PCEA classe normale	FSU – CGT
Madame Elsita CRUZ	PCEA classe normale	FSU – CGT

Article 2

L'arrêté du 25 janvier 2021 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs certifiés de l'enseignement agricole du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 24 MARS 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS